



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services d'urgence

Question écrite n° 87877

Texte de la question

M. Olivier Marleix alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des services d'urgence de notre pays. Ces services font face à une véritable pénurie de médecins, qui conduit même certains d'entre eux à fermer. Pourtant, ils n'ont pas la possibilité de recruter des médecins urgentistes européens pour pallier ce manque de personnel, faute de reconnaissance de la spécialité « médecine d'urgence » par notre pays. Il est demandé à ces derniers une formation complémentaire d'un an en médecine générale française afin de pouvoir exercer ; une exigence supérieure pour ces praticiens à ce qui est requis pour les internes français en médecine générale (par exemple le stage en gériatrie). Aussi, il lui demande si, dans l'attente de la création en France de la spécialité médecine d'urgence, il est envisagé de permettre aux hôpitaux souffrant d'un manque de médecins urgentistes, de recruter des médecins européens dans les structures d'urgence.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87877

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6761

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)